**TNI 2023 REGLEMENT**

**T**rail, course **N**ature **I**sle

**Organisateur :** ISLE ATHLE, avec support technique de LIMOGES ATHLE, le soutien de la ville d’ISLE.

**Horaires :**

8h55 : Appel sur la ligne de départ pour le Trail

**9h00**: Départ TRAIL (Ouvert au Espoirs, Séniors, Masters)

9h15 : Appel sur la ligne de départ

**9h20**: Départ COURSE NATURE (Ouverte à toutes les catégories à partir de Cadets)

**La participation** **implique :** *(épreuves chronométrées)*

L’acceptation du règlement FFA ainsi que le présent règlement.

(Sans bâton, sans chien…)

Ces 2 courses sont accessibles à (voir catégories ci-dessus) soit avec une licence FFA, UFOLEP, FSCF, FSGT (mention course à pied en compétition ou athlétisme compétition) soit avec uncertificat médical d’aptitude à la pratique de la course à pied en compétition avec accord parental pour les mineurs.

*Tous les participants* s’engagent à respecter ce site naturel, les chemins publics et privés ainsi que le code de la route si la protection n’est pas suffisante (En particulier le passage à niveau automatique)

**Inscriptions :**

* Les inscriptions se font :

*En ligne*:

Jusqu’au samedi 15 avril 16 heures à partir du site de :

* + - LIMOGES ATHLE 1ère colonne de droite.
    - tnijourdetrail.fr

*Par écrit* :

Avec le bulletin d’inscription et le règlement.

*Sur place*:

Le **Samedi 15 avril place Robert Laucournet**

De 9 heures à 12 heures,

De 14 heures à 18 heures.

Avec majoration

5 € pour le TRAIL.

2 € pour la COURSE NATURE.

Le **Dimanche 16 avril au départ Avenue du Château**

De 7h30 à 8h 30

Avec mêmes majorations.

**Retrait des dossards (Fixés uniquement avec 4 épingles)**

\***Samedi 15 avril place Robert Laucournet**

De 9 heures à 12 heures,

De 14 heures à 18 heures.

\***Dimanche 16 avril au départ Avenue du Château**

TRAIL à partir de 8 heures jusqu’à 8 h45,

COURSE NATURE à partir de 8 heures jusqu’à 9h05.

**Délais :**

Sur le TRAIL un délai est prévu à 7 km/h : au KM 14, les concurrents, qui ont dépassé les 2 heures (+2mn pour toute erreur de mesurage) seront déviés vers l’arrivée et pourront ainsi terminer sur une distance plus faible (environ 20 Kms), avec un temps mais ne seront pas classés .

**Droit à l’image :**

Du fait de leur inscription, tous les concurrents donnent à l’organisateur le droit d’utiliser toute photographie concernant l’épreuve sur laquelle ils apparaissent dans le cadre de la promotion de celle-ci.

**Ravitaillements :**

**TRAIL :** Km 16,5 et arrivée. Le reste du parcours est à courir en auto suffisance.

**COURSE NATURE**: Sans ravitaillement sur parcours, seulement à l’arrivée.

**Sécurité :** la sécurité sera assurée par une liaison radio, des signaleurs…..

**Stationnement :** Parking des Bayles, avenue du stade.

**Douches Toilettes :** Sur l’aire de départ : douches, toilettes, consigne pour vêtements.

Sur l’aire d’arrivée : toilettes.

**Annulation :**

En cas d’annulation, pour des raisons météorologiques ou diverses, suite à un arrêté, les engagements ne seront pas remboursés mais resteront valables pour l’année suivante.

**Récompenses :**

Pour tous les participants : 1 lot distribué au retrait du dossard.

4 podiums : Trophée ou coupe et un dossard pour l’année suivante.

Pourles premiers CA, JU, Masters 1, 2, 3, (4,5,…). (Si le récipiendaire est sur le podium nous récompensons le suivant): Une coupe.

**COVID 19 :**

**Un règlement sanitaire sera mis en place et communiqué pour la remise des dossards, en application des règlements en vigueur.**